



Séance d'ajournement du conseil municipal
Le lundi 15 mai 2017, 20 h
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Présentation des états financiers au 31 décembre 2016
3. Autres sujets
4. Prochaine séance du conseil – Le lundi 5 juin 2017, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent
5. Tour de table du conseil
6. Période de commentaires et de questions
7. La levée de la séance

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le lundi 15 mai 2017, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

**Étaient présents : MM. Steven Parent, conseiller
Jean-Simon Landry, conseiller
Éric Caron, conseiller
Mathieu Lapointe, conseiller
Normand Parr, conseiller
Mme France Leblanc, conseillère**

Quorum : le quorum est constaté.

Monsieur Denis Henry, maire, préside la séance.

Est également présent à la séance, monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier.

17-05-110 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Madame France Leblanc
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance d'ajournement tenue le lundi 15 mai 2017 soit accepté en y laissant le varia ouvert.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Suite à la présentation des états financiers, par monsieur Luc Audet de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016, la trésorière procède au dépôt, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes.

Une période de question est ouverte strictement sur les états financiers de l'année 2016.

AUTRES SUJETS :

Aucun autre sujet n'est présenté.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL – LE LUNDI 5 JUIN 2017

De l'information est donnée aux personnes de l'assistance à l'effet que la prochaine séance ordinaire aura lieu le lundi 5 juin 2017, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

TOUR DE TABLE DU CONSEIL

Le maire effectue un tour de table avec les membres du conseil.

PÉRIODE DE COMMENTAIRES ET DE QUESTIONS

Trois (3) personnes ont assisté à la séance d'ajournement. Des échanges ont lieu entre des citoyens et le conseil municipal.

17-05-111 LA LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 39, Monsieur Mathieu Lapointe propose de lever la séance.

Accepté.

M. Denis Henry
Maire

M. Danick Boulay
Directeur général et greffier